

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### PUBLICATION IMMÉDIATE

#### LOI 78

#### **Artistes, intellectuel-les, syndicalistes : unis contre l'infâme loi spéciale**

---

(Montréal, le 21 juin 2012)— Aujourd'hui à 10 heures, 49 personnes, parmi quelque 1200 signataires d'une lettre contre l'infâme loi spéciale, prennent la rue pour se rendre au bureau du Premier ministre du Québec et chef du Parti libéral. Elles remettront une lettre vibrante dénonçant haut et fort les affronts aux droits et libertés que constitue la loi 78. Cet événement spécial réunit des artistes, des intellectuel-les et des syndicalistes.

#### **Une action symbolique**

Le chiffre de 49 a été choisi parce qu'il s'agit de la limite imposée par la loi pour tenir une manifestation sans déclarer son itinéraire à la police. Il représente aussi l'absurdité de s'en tenir à un compte précis de manifestantes et de manifestants, ce qui est l'une des moindres absurdités de la loi.

Celle-ci laisse à l'arbitraire d'un policier de juger si une personne en a amené une autre à enfreindre la loi en portant un carré rouge ou en faisant lire un extrait de Victor Hugo. De plus, elle transforme les professeurs en agents de répression contre les étudiantes et les étudiants, car elle oblige les syndicats à être responsables du comportement de chacun de ses membres lors d'une manifestation qu'il aurait organisée, ou encore lors de leur prestation de travail sous peine d'amendes proprement destructrices (125 000 \$ dollars par jour). On peut même être coupables par omission stipulent les articles 13 et 14!

Les artistes dénoncent particulièrement l'attaque faite à la liberté d'expression. Les intellectuel-les rejettent avec véhémence les atteintes à la liberté de conscience et l'instrumentalisation des enseignantes et des enseignants contre les étudiantes et les étudiants. Finalement, les syndicalistes s'opposent aux restrictions intolérables à la liberté d'association.

Parmi les personnes qui marchent aujourd'hui, on retrouve Sébastien Ricard, Batlam des Loco Locass, le syndicaliste Atim Léon, le philosophe Christian Nadeau, l'artiste Paule Baillargeon, l'essayiste Jacques Pelletier, l'écrivaine Denise Boucher et l'artiste Yann Perreau.

Au nombre des signataires de la lettre, on compte le chanteur, poète et cinéaste Richard Desjardins, le célèbre sociologue Guy Rocher, le conteur Fred Pellerin, le cinéaste Hugo Latulippe, le metteur en scène Dominic Champagne, le chanteur Richard Séguin, l'actrice Sylvie Moreau, l'humoriste François Parenteau, le communicateur Jacques Languirand, et quantité de professeurs et de syndicalistes.

Toutes et tous vêtus de noir et portant le carré rouge, ils exigent l'abrogation immédiate de

cette loi abusive, liberticide et totalitaire. Le noir symbolise notre démocratie endeuillée et, bien sûr, le carré rouge, la recherche de la justice sociale.

Partis de l'Agora de l'UQAM, lieu de parole, les artistes, les intellectuel-les et les syndicalistes se rendront au bureau du Premier ministre, lieu où cette parole s'éteint à cause d'une loi inique.

-30-

Pour renseignements :

Francis Lagacé  
Deuxième vice-président  
Conseil central du Montréal métropolitain

Michel Seymour  
Professeur  
514 236-1362

France Désaulniers  
Conseillère aux communications  
FNEEQ-CSN  
514 219-2947

### **Les 49 personnes qui marchent aujourd'hui :**

Michel Seymour, philosophe  
Francis Lagacé, syndicaliste  
Caroline Senneville, syndicaliste  
Pierre St-Germain, syndicaliste  
Gaétan Châteauneuf, syndicaliste  
Jacques Pelletier, essayiste  
Michel Ducharme, syndicaliste  
Christian Nadeau, philosophe  
Michèle Nevert, syndicaliste  
Atim Léon, syndicaliste  
Sébastien Ricard (alias Batlam), artiste  
Daniel-Jean Primeau, artiste  
Paule Baillargeon, artiste  
Alexandre Leduc, syndicaliste  
Ghislaine Raymond, syndicaliste retraitée  
Francis Dupuis-Déri, professeur  
Damien Contandriopoulos, professeur  
Mélanie Demers, artiste

Danielle Casara, syndicaliste  
Louise Vandelac, professeure  
Jean Murdock, syndicaliste  
Sylvain Marois, syndicaliste  
Pierre Lebuis, professeur  
Dominique Garand, professeur  
Phaedra Royle, professeure  
Fernand Turcotte, médecin  
Alain G. Gagnon, professeur  
Anne Élane Cliche, écrivaine  
Jacques Cardinal, professeur  
Alain Lalonde, compositeur  
Luc Leclerc, syndicaliste  
Nicolas Dickner, écrivain  
André Hamel, compositeur  
Louis Gill, professeur  
Caroline Quesnel, syndicaliste  
Frédérique Gardye, chargée de cours  
Jean-Marc Piotte, philosophe, politologue  
Frédérique Bernier, professeure  
Sonia Gauthier, professeure  
Denise Boucher, écrivaine  
André Roy, écrivain  
Yves Langelier, professeur retraité  
Jean-Sébastien Fallu, professeur  
Astrid Brousselle, professeure  
Michel Lacroix, professeur  
Cécile Sabourin, économiste  
Silvestra Mariniello, professeure  
Diane Lamoureux, professeure  
Yann Perreau, artiste

**Les 10 personnes à l'origine du projet:**

Michel Seymour, philosophe  
Christian Nadeau, philosophe  
Hugo Latulippe, cinéaste  
Dominic Champagne, metteur en scène  
Éric Pineault, chercheur  
Marie Blais, syndicaliste  
Francis Lagacé, syndicaliste  
Jean-François Caron, écrivain  
Marie Christine Bernard, écrivaine  
Alain Deneault, chercheur